

L'Hypolaïs polyglotte : *Hippolais polyglotta* (Vieillot, 1817)

D'après Voous (1960), l'aire de reproduction initiale de l'Hypolaïs polyglotte couvre les rivages africains de la Méditerranée occidentale, la péninsule ibérique, le sud de la France, la Suisse et la Croatie. Cette espèce qui hiverne dans les forêts et savanes de l'Afrique de l'ouest a étendu son aire de reproduction vers le nord depuis les années 1950, l'élargissant d'abord au nord de la France, puis à la Belgique en 1981, à la Sarre en 1984, et aux Pays-Bas en 1990 (Faivre & Ferry, 1997).

Si Vilette (1983) signale quelques rares restes de l'espèce dans le Boréal de l'abri de Fontbrégoua (Var), elle ne figure, à notre connaissance, dans aucun autre enregistrement archéologique du Pléistocène supérieur ou de l'Holocène de France.

D'après Dubois *et al.* (2000), l'Hypolaïs polyglotte était commune dans les régions méditerranéennes de France au 19^{ème} siècle, et s'observait plus au nord sans dépasser la limite constituée par la Loire-Atlantique. En 1936, Mayaud limitait à nouveau son aire de reproduction régulière au sud de la Loire. Dans les années 1950 à 1970, l'espèce atteint l'ensemble des départements bretons, la Manche et la Champagne-Ardenne. À partir de 1975, elle s'établit en Lorraine et dans le Nord, puis, en Alsace à partir de 1982 (Dubois *et al.*, 2000). La réalité de sa reproduction en Corse, probablement récente, n'est établie qu'en 1989 (Faivre, 1994). L'effectif de reproducteurs des populations françaises est estimé compris entre 300 000 et 500 000 couples à la fin des années 1990 (Dubois *et al.*, 2000). La ou les causes à l'origine de l'extension récente de l'aire de reproduction de l'Hypolaïs polyglotte ne sont pas identifiées à ce jour (Faivre, 1994).

Cet ensemble d'informations conduit à conclure, qu'autochtone du sud de la France, l'Hypolaïs polyglotte a conquis, et jusqu'à preuve du contraire de façon spontanée, le nord du pays dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle.

L'impact de cette espèce insectivore sur le fonctionnement des écosystèmes qu'elle a récemment conquis en France n'a pas fait l'objet de travaux.

L'Hypolaïs polyglotte est inscrite sur la liste des oiseaux protégés en France et à l'annexe II de la Convention de Berne (Dubois *et al.*, 2000). Ses populations françaises ne font pas l'objet de mesures de gestion particulières.

Michel Pascal & Philippe Clergeau

- Dubois Ph.J., Le Maréchal P., Olios G. & Yésou P., 2000. *Inventaire des Oiseaux de France. Avifaune de la France métropolitaine*. Nathan, Paris : 397 pp.
- Faivre B., 1994. Hypolaïs polyglotte. In : *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France. 1985-1989* (Yeatman-Berthelot D. & Jarry G. eds). Société Ornithologique de France, Paris : 558-559.
- Faivre B. & Ferry C., 1997. Melodious Warbler *Hippolais polyglotta*. In : *The EBCC atlas of european breeding birds : their Distribution and Abundance* (Hagemeijer E.J.M. & Blair M.J. eds.). T & AD Poyser, London : 582-583.
- Mayaud N., 1936. *Inventaire des oiseaux de France*. Société d'Études Ornithologiques, Blot éditeur, Paris : 211 pp.
- Vilette P., 1983. Avifaunes du Pléistocène final et de l'Holocène dans le sud de la France et en Catalogne. *Laboratoire de Préhistoire Paléthnologique, Atacina* : 11.
- Voous K.H., 1960. *Atlas of European birds*. Elsevier, Amsterdam : 284 pp.